

Traitement radiculaire

Vous venez de recevoir un traitement interne de la racine, consécutif à la dévitalisation de votre dent.

Cet acte opératoire est destiné à retirer, par un alésage soigneux, tous les tissus susceptibles de s'infecter, pour assainir le canal. Il permet ainsi d'éviter des lésions à l'extrémité de votre dent et au niveau du parodonte (élément de soutien de la dent).

Grâce au parodonte, votre dent n'est pas « morte ». Elle continue de vivre dans son environnement.

La désinfection et l'obturation des canaux radiculaires, provoquent souvent une irritation inévitable.

Si vous ressentez une sensibilité de votre dent lors de la mastication (arthrite). Il n'y a pas lieu de vous alarmer. Elle sera passagère et s'estompera spontanément, en deux ou trois jours.

De même, une légère rougeur au niveau de la gencive en regard du point d'anesthésie, n'est pas alarmante. Nous vous prescrirons un antalgique pour vous soulager.

Si le ciment provisoire de surface s'effrite, il n'y a rien à craindre jusqu'à votre prochain rendez-vous.

Lors de notre prochain rendez-vous nous envisagerons la reconstitution coronaire de cette dent.

Si vous avez un motif d'inquiétude, n'hésitez pas à téléphoner à notre cabinet.